



## **Conseil municipal de janvier 2014**

### **Vœu relatif aux rythmes scolaires**

#### **Intervention du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Cher-e-s collègues,

Le feuillet des rythmes scolaires n'en fini pas de s'étirer.

Lors du conseil municipal de mars de 2013, nous avons voté le report des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015, mais chacun en avait légitimement profité pour exposer sa position sur le bien-fondé ou non de cette réforme. Nous avons consacré une longue partie de la soirée à ce débat. Celui-ci s'est prolongé dans les colonnes d'Ivry Ma Ville puisque le groupe Gauche radicale, écologiste, citoyenne et socialiste et le groupe des élu-es communistes et partenaires ont posé chacun une question en lien direct avec les nouveaux rythmes scolaires. En décembre, nos collègues de la droite ont présenté un vœu demandant la suspension de la réforme et celui-ci a été rejeté par 37 voix contre.

Nous devions voter lors de ce conseil de janvier une délibération sur la mise en place des rythmes scolaires à Ivry mais surprise celui-ci a été reporté. Mais, le vœu de Serge Aberdam relance le débat. Notre groupe souhaiterait savoir pourquoi cette délibération est absente du conseil de ce soir.

Pour le reste, notre groupe a déjà exprimé sa position sur les nouveaux rythmes scolaires mais tient à la rappeler car nous ne changeons pas de ligne devant la difficulté de la tâche.

Nous sommes toujours favorables à la semaine de 9 demi-journées car nous avons été convaincus par les arguments des chronobiologistes. En effet, la France est le pays de l'OCDE à avoir les journées les plus longues et ramassées dans l'année sur le plus faible nombre de jours. Parallèlement, les résultats des élèves français aux tests PISA montrent que leurs connaissances et leurs compétences se dégradent depuis la mise en place de la semaine de 4 jours par la droite en 2008. Il était donc nécessaire de repasser aux 9 demi-journées. C'est une revendication de longue date, qui apparaissait notamment dans l'appel de Bobigny.

A l'instar de notre collègue Serge Aberdam, nous pensons que les activités sportives, culturelle et artistique doivent rester des enseignements fondamentaux. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons proposé que les futures activités périscolaires permettent de s'initier aux démarches environnementales telles que la découverte de la biodiversité, l'agriculture urbaine, à l'éducation citoyenne ou encore à la découverte du territoire de la ville. Des activités qui permettraient à l'enfant devenu adulte, de prendre pleinement sa place dans la société en tant que citoyen éclairé.

Nous pensons également que les communes doivent être aidées et que ces nouveaux rythmes scolaires ne doivent pas aboutir à un transfert de charges de l'Etat vers les communes. C'est pour cette raison que nous plaignons pour une pérennisation du fonds d'amorçage qui a été débloqué par Jean-Marc Ayrault pour les communes acceptant d'instaurer les nouveaux rythmes en 2013 puis y compris pour celles qui comme nous mettent en place la réforme à la rentrée prochaine.

Un certain nombre d'interrogations demeure et nous souhaiterions profiter de ce vœu pour les soulever :

Tout d'abord concernant la consultation auprès des enseignants, du personnel communal et des parents : il a été demandé à ces différents groupes d'exprimer leurs préférences pour une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi

matin ou le samedi matin. Or selon le ministère, la règle est que la demi-journée supplémentaire de classe se tienne le mercredi. Pour obtenir une dérogation permettant de placer cette demi-journée supplémentaire le samedi matin il faut justifier d'une particularité dans le projet éducatif territorial. Pouvons-nous justifier cette particularité à Ivry ? Si ce n'est pas le cas, nous espérons que le questionnaire n'aura pas suscité de faux espoirs chez les enseignants et le personnel communal qui sont nombreux à penser que le samedi matin est le meilleur créneau pour la demi-journée supplémentaire.

Deuxièmement, si le lancement de la consultation le 28 septembre était particulièrement réussi, la concertation a-t-elle pour autant été menée jusqu'au bout ? C'est une question qui mérite d'être posée vu certaines critiques formulées par la communauté éducative.

Troisièmement, nous nous interrogeons sur les activités périscolaires en elles-mêmes. Qui seront les intervenants, quels seront les objectifs pédagogiques, à combien s'élèvera le montant total des interventions ? Autant de questions qui restent encore malheureusement sans réponse.

Le véritable défaut de ce décret c'est peut-être d'avoir voulu laisser un cadre de négociation très, voire trop large, pour faciliter un consensus mou : or une somme d'intérêts particuliers ne fait pas une politique d'intérêt général.

Nous ne voterons pas ce vœu car demander le retrait sur les rythmes scolaires reviendrait à nier l'intérêt du retour à la semaine de 4 jours et demi. Cependant

nous ne voterons pas contre car le vœu soulève de bonnes questions auxquelles nous en associons d'autres. Nous préférons donc nous abstenir.

Je vous remercie